

Commission de la présidence du conseil

***L'engagement démocratique et l'implication citoyenne des
jeunes Montréalais et Montréalaises***

Rapport de consultation et recommandations

Rapport déposé au conseil municipal
Le lundi 24 août 2009

Montréal 

La commission :

Président

M. Marcel Parent
Arrondissement de Montréal-Nord

Vice-présidents

M. Marvin Rotrand
Arrondissement de
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Mme Anie Samson
Arrondissement de
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Membres

M. Warren Allmand
Arrondissement de
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

M. Michel Bissonnet
Arrondissement de Saint-Léonard

Mme Soraya Martinez
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-
Parc-Extension

Mme Claire St-Arnaud
Arrondissement de Mercier-
Hochelaga-Maisonneuve

M. Marcel Tremblay
Arrondissement de
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

M. Claude Trudel
Arrondissement de Verdun

Montréal, le 24 août 2009

Conformément au *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal* (06-009), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission de la présidence du conseil, le rapport de la consultation publique tenue en collaboration avec le Conseil jeunesse de Montréal, les 20 avril et 21 mai 2009 relativement à l'engagement démocratique et l'implication citoyenne des jeunes. La commission a par la suite adopté publiquement ses recommandations le 11 juin dernier.

(original signé)

Marcel Parent
Président

(original signé)

Nicole Paquette
Secrétaire-recherchiste

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
LE PROCESSUS D'ÉTUDE PUBLIQUE	4
L'ENGAGEMENT DÉMOCRATIQUE ET L'IMPLICATION CITOYENNE DES JEUNES.....	5
L'éducation et l'information.....	5
L'implication des jeunes et l'apprentissage de la citoyenneté.....	6
L'approche institutionnelle de la participation.....	6
L'accessibilité universelle	7
Quelques suggestions	7
Conclusion	8
LES RECOMMANDATIONS	9

Note : Le forum de discussion étant le moyen privilégié d'expression durant cette consultation, les personnes qui se sont exprimées ne se sont pas nécessairement identifiées et, lorsqu'elles l'ont fait, elles ont utilisé majoritairement leur prénom.

INTRODUCTION

La commission de la présidence du conseil a tenu deux séances publiques, le 20 avril et le 21 mai 2009 afin d'accueillir les commentaires et opinions du public en rapport avec l'engagement démocratique et l'implication citoyenne des jeunes. Le 11 juin dernier, la commission a adopté publiquement ses recommandations.

LE PROCESSUS D'ÉTUDE PUBLIQUE

Deux semaines avant la première séance publique, des avis précisant l'horaire et les modalités de participation ont paru dans deux grands quotidiens montréalais, un francophone et un anglophone. La consultation a également été annoncée au moyen d'un affichage à l'hôtel de ville, dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, sur le portail de la Ville et les citoyens ont eu accès aux documents pertinents dans les délais requis. De plus, des invitations ont été expédiées, par la Direction du greffe et le Conseil jeunesse de Montréal, à des personnes et organismes susceptibles d'être intéressés par le sujet à l'étude. Enfin, des communiqués ont été transmis aux médias locaux et nationaux.

Les séances publiques de la commission comportaient une période de questions et de commentaires réservée aux citoyens. Au total, la commission a entendu 30 interventions à l'une ou l'autre des séances.

Cette consultation a nécessité trois séances de travail de la commission afin de préparer les séances publiques, analyser les interventions et formuler les recommandations. Durant cette période, la commission a pu compter sur la collaboration précieuse du Conseil jeunesse de Montréal.

L'ENGAGEMENT DÉMOCRATIQUE ET L'IMPLICATION CITOYENNE DES JEUNES

La commission de la présidence du conseil et le Conseil jeunesse de Montréal ont convenu de tenir une consultation publique sur l'engagement démocratique et l'implication citoyenne des jeunes. Environ quarante personnes, majoritairement des jeunes, ont participé à la consultation.

Un diaporama a permis de lancer la discussion grâce aux questions suivantes :

- Avez-vous participé à des actions en vue d'améliorer votre quartier, d'apporter des solutions à une problématique locale ?
- Avez-vous sollicité l'intervention des élus ?
- Comment avez-vous procédé et comment évaluez-vous les résultats obtenus?
- À votre avis, comment les jeunes peuvent améliorer leur quartier ? Leur ville?
- Quelle est la place des jeunes dans la ville ?
- Avez-vous voté lors des dernières élections provinciale et fédérale ?
- Voterez-vous le 1^{er} novembre 2009 ?
- Selon vous, comment faut-il rejoindre les jeunes et les amener à s'intéresser aux affaires publiques montréalaises ?
- Quelles sont vos suggestions pour accroître la participation des jeunes à la vie démocratique montréalaise ?

Le forum de discussion animé par un membre du Conseil jeunesse de Montréal a suscité une trentaine d'interventions du public. Parmi les thèmes abordés, soulignons l'éducation et l'information, l'implication des jeunes et l'apprentissage de la citoyenneté, l'approche institutionnelle de la participation, l'accessibilité universelle et enfin, quelques suggestions.

L'éducation et l'information

Ces aspects ont été abordés par plusieurs intervenants. Il y a lieu, à leur avis, de faire connaître davantage, auprès des jeunes, le palier municipal. Il importe également de rejoindre les jeunes dans les écoles, collèges et universités ainsi que dans les réseaux qu'ils fréquentent, notamment Facebook. Un membre du Conseil jeunesse de Montréal a souligné l'importance d'aller vers les jeunes, d'offrir un portail et des points de service jeunesse aux jeunes Montréalais et Montréalaises. À titre d'exemple, il fut mentionné que des jeunes ne se sentent pas habilités à voter aux élections municipales parce qu'ils possèdent peu d'informations sur le fonctionnement ou les compétences de la Ville et parce que le système leur apparaît très complexe.

Des intervenants ont également fait part à la commission de diverses actions visant à favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes. Le Forum jeunesse de l'île de Montréal a ainsi présenté *Électeurs en herbe*, un programme déployé dans les écoles secondaires et dont l'objectif est d'amener les jeunes à s'intéresser aux enjeux et à l'élection en cours, que cette dernière soit municipale, provinciale ou fédérale. Le Forum a aussi fait état de son escouade mobile qui s'adresse aux jeunes ayant l'âge de voter et du sondage "Votre poids dans la démocratie". Une autre intervenante a décrit la formation d'un groupe de jeunes leaders de Notre-Dame-de-Grâce en insistant sur le volet éducation à la citoyenneté et l'accompagnement à ce niveau offert aux jeunes. Une représentante du Centre d'écologie urbaine a annoncé la tenue du 5^e Sommet citoyen au début du mois de juin. Le sommet se veut un forum social sur les enjeux montréalais et un espace de rassemblement pour la société civile. Il s'agit également d'un incubateur d'idées et, en année électorale, on souhaite élaborer un agenda citoyen en vue

d'interpeller les candidats. Enfin, une représentante de l'Institut du Nouveau Monde a mentionné qu'entre 500 et 800 jeunes participent, chaque année, à l'École d'été consacrée à l'apprentissage de la citoyenneté. Elle a souligné la différence entre la consultation et l'École d'été qui porte sur l'animation et les moyens pour sensibiliser les jeunes.

La commission estime qu'il y a lieu d'éduquer et d'informer davantage les jeunes citoyens et elle formule trois recommandations en vue d'atteindre cet objectif. Tout d'abord, la commission recommande que la Ville de Montréal demande au gouvernement du Québec d'inclure, au programme éducatif de niveau secondaire, des éléments susceptibles d'accroître la compréhension du fonctionnement des structures municipales et gouvernementales ainsi que des droits et responsabilités des citoyennes et citoyens. Ensuite, elle recommande que la Ville de Montréal invite le Bureau des élections à s'associer au Conseil jeunesse de Montréal et au Forum jeunesse de l'île de Montréal dans la mise en œuvre de mesures destinées à accroître la participation électorale des jeunes. Enfin, la commission recommande que la Ville de Montréal évalue la possibilité de créer un portail jeunesse d'information municipale et d'offrir au Conseil jeunesse de Montréal l'accès à des sites de réseautage, notamment Facebook et Twitter, dans le but de rejoindre les jeunes par le moyen de communication privilégié qu'ils utilisent et afin de les informer des services municipaux qui leur sont offerts en vue d'encourager leur participation citoyenne active.

L'implication des jeunes et l'apprentissage de la citoyenneté

De l'avis de certains intervenants, les jeunes seraient intéressés à faire partie de groupes sociaux qui soutiennent une cause comme Vélo-Québec ou les Amis de la montagne. Les jeunes confient ainsi leur appui à des groupes qui les représentent auprès des élus. Certains enjeux toutefois suscitent la mobilisation des jeunes, à titre d'exemple le Taz. Ainsi, lorsque les jeunes se sentent concernés par un enjeu, ils sont prêts à passer à l'action et s'impliquent au sein d'organismes qui défendent des causes qui leur tiennent à cœur. Certains intervenants ont suggéré que les jeunes devraient apprendre à s'impliquer et, parmi les implications possibles, un intervenant donne l'exemple d'activités comme le nettoyage des berges et une autre a ajouté que les jeunes voudront développer leur quartier s'ils éprouvent un sentiment d'appartenance à celui-ci. Par ailleurs, une intervenante a fait remarquer que les jeunes peuvent mobiliser d'autres jeunes d'où l'importance que les médias soulignent l'implication des jeunes. Enfin, il semble que les événements et forums sans suivi sont peu mobilisateurs pour les activités subséquentes. En outre, il faut montrer aux jeunes comment ils peuvent avoir de l'influence et surtout, leur montrer que tout n'est pas négatif.

La commission est d'avis qu'un événement montréalais mobilisateur serait susceptible d'amener les jeunes à s'impliquer davantage et c'est pourquoi elle recommande que le conseil municipal étudie la possibilité de tenir, en 2010, un Sommet des jeunes sous l'égide du Conseil jeunesse de Montréal et du Forum jeunesse de l'île de Montréal. La commission recommande également que la Ville octroie les ressources nécessaires au bon déroulement de cet événement.

L'approche institutionnelle de la participation

De l'avis de plusieurs, les commissions permanentes du conseil représentent une approche institutionnelle de la participation et les élus devraient s'adresser aux forums citoyens de jeunes déjà existants et non demander aux jeunes de se déplacer pour participer à une séance

publique ; les élus doivent aller vers les jeunes et les impliquer pour changer les choses, il fut ainsi suggéré que les élus se présentent dans les écoles et les maisons de jeunes.

Un intervenant a fait remarquer à la commission à quel point une séance de conseil d'arrondissement, de par sa forme actuelle, soulève peu d'intérêt. La séance se déroule rapidement, sans qu'aucun dossier ne soit expliqué et les seuls commentaires des élus sont "Je propose" ou "Je seconde". Ce n'est pas un lieu de discussion et d'échanges. Pour rejoindre les jeunes, une autre intervenante a suggéré des consultations plus informelles et elle a suggéré également d'informer les jeunes des résultats de la consultation car ceux-ci se questionnent par rapport à la prise en compte des opinions exprimées. Enfin, une intervenante a déploré la durée du processus décisionnel municipal. Ce processus prend beaucoup de temps et agit comme un frein car un des facteurs de mobilisation est de pouvoir apprécier les résultats d'une action.

La commission prend bonne note des commentaires relatifs à la tenue des séances des conseils. La commission considère que l'implication citoyenne des jeunes doit être favorisée et elle recommande que la Ville de Montréal encourage la tenue de séances des commissions permanentes dans les centres communautaires, maisons de jeunes, écoles secondaires, collèges ou universités de manière à rejoindre les jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent et afin de les amener à s'intéresser aux enjeux municipaux.

L'accessibilité universelle

Un représentant d'une association de défense des droits des personnes handicapées a demandé à la commission de revoir les modalités d'inscription à la période de questions du public au conseil municipal. Actuellement, seules les personnes qui se présentent tôt peuvent prendre la parole. Il rappelle ensuite le mémoire déposé à la commission en avril 2006 par le Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM), il a déploré également que les documents de consultation ne soient pas disponibles en médias substitués et que les lieux ne soient pas toujours accessibles. Il a suggéré de former le personnel sur les particularités de l'accueil des personnes handicapées. Il a demandé qu'un interprète soit présent pour les personnes sourdes. En terminant, il a fait part de la collaboration de son organisme aux travaux du Bureau des élections de la Ville de Montréal.

La commission est très fière d'annoncer que de nouvelles modalités d'inscription à la période de questions des citoyens du conseil municipal seront en vigueur très prochainement. La commission a en effet recommandé au conseil municipal d'adopter un règlement modifiant le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne* (06-051) de manière à ce que l'inscription à la période de questions se déroule par tirage au sort. En ce qui concerne les autres demandes, la commission effectuera le suivi de ses recommandations précédentes.

Quelques suggestions

Les intervenants ont proposé plusieurs moyens destinés à favoriser la participation citoyenne des jeunes. Par exemple, faire une place aux jeunes en leur réservant un siège au conseil d'administration de la Société de transport de Montréal. Il est suggéré aussi de consulter les jeunes sur les services qui leur sont offerts, de les impliquer avant de déterminer la programmation des services offerts en sport, loisir et culture. Un intervenant a proposé de faciliter l'exercice du vote, sans préciser de quelle manière, et un autre, d'abaisser l'âge requis pour voter en invoquant que le municipal correspond au niveau local et devrait intéresser les jeunes. Enfin, un intervenant a proposé de créer des environnements où les jeunes seront à

l'aise de s'exprimer et d'utiliser, pour les rejoindre, des médias que les jeunes lisent. Enfin, un intervenant a suggéré d'offrir un incitatif financier aux membres du Conseil jeunesse de Montréal et un autre, d'accorder à cet organisme davantage de budget.

Les commissaires remercient les participants pour les suggestions proposées et font part, à tour de rôle, des aspects suivants liés à la participation des jeunes et qui leur semblent fondamentaux :

- les partis politiques doivent se doter de commissions jeunesse et inviter les jeunes à se joindre aux partis politiques ;
- à l'instar des députés provinciaux, les élus municipaux doivent favoriser les initiatives de rapprochement avec les jeunes entre les jeunes par le biais notamment de visites d'écoles primaires et secondaires ;
- prendre exemple du quartier Saint-Michel où les jeunes ont été impliqués dans la démarche entourant le réaménagement d'un parc ;
- utiliser les bons moyens pour rejoindre les jeunes ;
- inviter les jeunes à participer aux séances des conseils d'arrondissement, à travailler avec les élus car les décisions de ces derniers sont axées sur les besoins des citoyens ;
- dire aux jeunes qu'ils peuvent former leur parti politique si les actuels ne correspondent pas à leurs aspirations, qu'ils peuvent aussi s'impliquer et changer, de l'intérieur, les partis existants. Dire aux jeunes que la Ville est responsable d'enjeux très importants pour eux : la police, le transport, les bibliothèques, la culture, les loisirs ;
- inviter les maires à présenter un résumé de chaque dossier à la séance du conseil d'arrondissement ;
- impliquer les jeunes, de manière transversale, à tous les niveaux des partis politiques.

Conclusion

La commission remercie les jeunes Montréalais et Montréalaises ainsi que les représentants d'organismes ayant participé aux séances publiques. Elle remercie le Conseil jeunesse de Montréal d'avoir collaboré à la tenue de la consultation.

La commission espère que la mise en œuvre de ses recommandations, si elles sont retenues par le comité exécutif et le conseil municipal, permettra aux jeunes Montréalais et Montréalaises de participer activement et surtout davantage à la vie démocratique municipale.

LES RECOMMANDATIONS

Les recommandations ont été adoptées publiquement le 11 juin 2009.

La commission

REMERCIE le Conseil jeunesse de Montréal pour sa grande contribution à la tenue de la consultation publique ;

REMERCIE ceux et celles qui lui ont fait part de leurs commentaires, suggestions et recommandations, ainsi que les fonctionnaires qui ont participé au processus pour la qualité de leurs interventions au cours des assemblées publiques et des séances de travail de la commission;

APPUIE la révision de la procédure d'inscription à la période de questions des citoyens au conseil municipal amorcée par Ville de Montréal et la mise en œuvre, tel que proposé par la commission, d'une procédure par tirage au sort ;

Et fait les recommandations suivantes au conseil municipal :

R-1

La commission recommande :

Que le conseil municipal étudie la possibilité de tenir, en 2010, un Sommet des jeunes sous l'égide du Conseil de jeunesse de Montréal et du Forum jeunesse de l'île de Montréal. La commission recommande également que la Ville octroie les ressources nécessaires au bon déroulement de cet événement.

R-2

La commission recommande :

Que la Ville de Montréal demande au gouvernement du Québec d'inclure, au programme éducatif de niveau secondaire, des éléments susceptibles d'accroître la compréhension du fonctionnement des structures municipales et gouvernementales ainsi que des droits et responsabilités des citoyennes et des citoyens.

R-3

Attendu l'élection générale du 1^{er} novembre 2009 ;

Attendu qu'il y a lieu de favoriser la participation électorale des jeunes ;

La commission recommande :

Que la Ville de Montréal invite le Bureau des élections à s'associer au Conseil jeunesse de Montréal et au Forum jeunesse de l'île de Montréal dans la mise en œuvre de mesures

destinées à accroître la participation électorale des jeunes.

R-4

Considérant la demande du Conseil jeunesse de Montréal ;

La commission recommande :

Que la Ville de Montréal évalue la possibilité de créer un portail jeunesse d'information municipale et d'offrir au Conseil jeunesse de Montréal l'accès à des sites de réseautage, notamment Facebook et Twitter, dans le but de rejoindre les jeunes par le moyen de communication privilégié qu'ils utilisent et afin de les informer des services municipaux qui leur sont offerts et ainsi encourager leur participation citoyenne active.

R-5

Considérant qu'il y a lieu de favoriser l'implication citoyenne des jeunes ;

La commission recommande :

Que la Ville de Montréal encourage la tenue de séances des commissions dans les centres communautaires, maisons de jeunes, écoles secondaires, collèges ou universités de manière à rejoindre les jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent et afin de les amener à s'intéresser aux enjeux municipaux.